

REGLEMENT DU CONCOURS

« PETITS BISCUITS DE NOËL »



❖ Admissibilité

Le concours se décline en 2 catégories :

- ✓ **Concours adultes** : être âgé au minimum de 12 ans.
- ✓ **Concours enfants** : être âgé au maximum de 11 ans.

❖ Comment participer :

Il n'y a pas d'inscription à faire au préalable.

Dépôt des biscuits directement **le dimanche 16 décembre 2018** au stand « **biscuits de Noël** » de l'association Vie et Culture. .

Dépôt à partir de **14h et jusqu'à 15h**

❖ Modalités de conception :

Chaque participant doit fournir au minimum **2 petits biscuits sucrés**.

Les biscuits en plus sont les bienvenus pour les petits gourmands présents ce jour.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- ✓ Forme, régularité et originalité,
- ✓ Cuisson,
- ✓ Saveurs,
- ✓ Texture en bouche.

Prêt ?! A vos fouets !!

